

(Texte)

Nous assistions, hier, à l'ouverture d'un nouveau Parlement, celui de la 21e législature. Il convient de féliciter notre chef, le très honorable Louis-S. St-Laurent, pour la victoire sans précédent qu'il a remportée. Elle est plus personnelle que politique. Sans doute, c'est dû au fait qu'il dirige un parti dont le rôle a eu une influence historique et politique considérable dans l'évolution de notre pays depuis la Confédération; mais ses qualités supérieures, son sens profond de la chose publique, sa franchise, la dignité de sa personne, lui ont permis, à cet avocat si recherché et si considéré de Québec, de posséder la confiance du peuple canadien à un degré tel, qu'aujourd'hui il incarne l'âme entière de la Nation galvanisée dans un idéal de paix et de progrès social, comme il y a eu peu d'exemples semblables dans le monde.

J'ai dit que le premier ministre avait remporté une victoire personnelle sans précédent dans nos annales politiques. Sa victoire est aussi celle du père de famille, de l'époux attaché à son épouse, du père attaché à ses enfants, de l'épouse éprise de son mari, des enfants imbus des plus beaux sentiments envers leur père et leur mère. Le premier ministre a remis en valeur le foyer canadien. On sait quels assauts celui-ci subit tous les jours: le divorce, les séparations de corps, la dispersion des enfants, la haine entre ceux qui s'étaient choisis pour s'aimer, l'abandon du toit paternel par les enfants qui oublient trop facilement les auteurs de leurs jours, mettent en danger ce qui constitue les assises de la société civile et de la vie nationale.

C'est au foyer qu'il nous faut apprendre les vrais sentiments d'amour fraternel qui sont à la base des relations humaines et sans lesquels nous ne pouvons désirer aimer nos semblables. Il ne saurait y avoir de solidarité internationale sans une inclination naturelle à aimer ses semblables. Or cela deviendra impossible si on laisse détruire la famille, si l'on ne s'empresse de réintégrer le foyer canadien dans le même esprit et avec le même amour qui existent chez le premier ministre.

C'est une leçon de sagesse peu ordinaire pour ces temps modernes. C'est une leçon dont l'application est universelle. Remarquons, cependant, que ce mal qui existe chez nous, est encore plus prononcé dans les autres pays. Je souhaite, de toutes les forces de mon âme, que cette leçon soit mise en pratique par la jeunesse. Le bonheur puissant et créateur est au sein de la famille. Je rends hommage au premier ministre d'avoir

[M. Boisvert.]

ainsi démontré au peuple entier le caractère sacré de la famille alors que tant d'agents, connus et secrets, s'acharnent à la détruire.

La cérémonie imposante et solennelle de l'ouverture d'un nouveau Parlement ne doit pas nous faire oublier ceux que la mort a soustraits à la victoire. Depuis le 27 juin, deux de nos collègues, MM. McMillin et Michaud, sont décédés. J'ajoute mes condoléances à celles déjà exprimées en cette Chambre. La mort nous les a ravis; nous prendrons à notre charge leur souvenir.

Un grand Canadien, le très honorable Mackenzie King, ne siègera plus parmi nous. Sa longue et vaste expérience aurait été pour nous tous un solide appui. Sa connaissance approfondie de la vie canadienne, nous eût été d'un enseignement utile pour aborder et résoudre les problèmes d'ordre national et international qui se poseront à nous. Nous pouvons lui dire que son image sera toujours présente à nos esprits et que nous aurons pour lui tant de vénération qu'il ne cessera jamais d'être au milieu de nous. Nous adresserons tous les jours une prière à Dieu pour qu'il lui accorde une excellente santé et qu'il lui permette de vivre longtemps respecté de tous et pieusement aimé de chacun.

Je félicite dès maintenant le Gouvernement d'avoir invité à siéger sur les banquettes ministérielles l'honorable député de Lotbinière (l'hon. Hugues Lapointe) et l'honorable député d'Outremont, (l'hon. G.-E. Rinfret). Le premier est le fils de feu le très honorable Ernest Lapointe dont je fus l'associé au tout début de ma carrière d'avocat; le second est le neveu de feu l'honorable Fernand Rinfret. Nul en ce pays n'a oublié ces noms illustres de notre parti politique. Tous deux furent de fidèles amis du très honorable Mackenzie King.

Il est un autre personnage, bien connu de tous les Canadiens, qui ne siègera plus avec nous, c'est l'honorable John Bracken. Il peut être assuré de l'estime de tous ses concitoyens. Nous regrettons tous sa récente défaite. Je veux qu'il sache que tout le pays aimera à se rappeler les services qu'il lui a rendus.

Les électeurs de Nicolet-Yamaska apprirent avec joie que le premier ministre avait désigné leur député pour proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. Ils m'ont prié de le remercier en leur nom pour l'honneur qui leur échoit.

La circonscription électorale de Nicolet-Yamaska est, dans la proportion de 70 p. 100, agricole. La population est presque uniquement d'origine française. La population qui s'élève à environ 35,000 âmes, compte